
ICANN76 | Forum de la communauté – Séance conjointe : Conseil d’administration de l’ICANN et ALAC
Lundi 13 mars 2023 – 13h30 à 14h30 CUN

LEON SANCHEZ : Bien. Nous sommes prêts à commencer. Merci beaucoup. Merci d’être ici à cette réunion conjointe entre le Conseil d’administration et l’ALAC. Comme d’habitude, il serait peut-être utile de faire un tour de table pour voir s’il y a de nouveaux visages que nous ne connaissons pas encore. Nous pouvons peut-être faire un tour de table pour voir qui est avec nous. Je crois que nous nous connaissons déjà, mais peut-être pour information de ceux qui nous suivent à distance, il pourrait être utile de voir qui est aussi autour de la table.

CHERYL LANGDON-ORR : Bien, donc, Cheryl Langdon-Orr. J’ai occupé plusieurs postes au sein de la communauté At-Large et de l’ALAC, mais aussi au-delà. Je ne suis donc pas un nouveau visage. Mais je suis ici en condition de chargée de mission spéciale de la part du président d’ALAC.

MAARTEN BOTTERMAN : Maarten Botterman au micro, membre de l’ALAC et du Conseil de l’ICANN.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

MATTHEW SHEARS : Conseil de l'ICANN.

BECKY BURR: Becky Burr, Conseil.

TRIPTI SINHA : Tripti Sinha, Conseil de l'ICANN.

LEÓN SANCHEZ: León Sanchez, Conseil de l'ICANN.

JONATHAN ZUCK: Bonjour, je suis très heureux d'être ici à cette réunion du Conseil d'administration. Je suis Jonathan Zuck, membre de la communauté At-Large.

AVRI DORIA: Avri Doria, très heureuse d'être ici en tant que membre du Conseil d'administration en tant que membre du Conseil d'administration de l'ICANN.

EDMON CHUNG : Edmon Chung, je suis moi aussi très heureux d'être ici. Ancien membre d'ALAC, aujourd'hui du Conseil d'administration.

ALAN GREENBERG : Alan Greenberg très heureux d'être ici. Ancien membre et président de l'ALAC. Et actuellement, je suis toujours dans le coin.

JUSTINE CHEW : Très très heureuse d'être ici avec vous. Quel endroit formidable. J'ai également occupé une série de postes. Je suis actuellement l'agent de liaison de l'ALAC auprès de la GNSO.

JOANNA KULESZA : Bonjour, merci beaucoup. J'apprécie énormément d'être ici avec vous. Je suis la vice-présidente de l'ALAC et agente de liaison auprès du GAC.

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup. Voilà toutes les personnes qui sont au micro. Ce que je propose, bien sûr, au-delà de notre ordre du jour, c'est peut-être d'abord d'en modifier l'ordre.

Nous avons ici certains points, ou attendez. Non. En réalité, pardon. Je crois qu'ils sont en réalité dans le bon ordre.

Je propose de répondre aux questions que le Conseil d'administration a posées à l'ALAC. Et ensuite, nous ferons l'inverse. C'est-à-dire, les questions qu'ALAC a posées au Conseil d'administration.

Jonathan, je vous donne la parole pour que vous puissiez nous guider dans le processus de réponse, ou que vous puissiez nous répondre aux questions que le Conseil a posées à l'ALAC.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup, Léon. Effectivement, je vais commencer par un petit peu sujet délicat.

J'ai entendu dire que Tom Cruise, avec tous les acteurs avec lesquels il travaille, il leur envoie tous les ans un gâteau à la noix de coco. Voilà c'est peut-être une pratique qui pourrait être intéressante.

Mais en ce qui concerne donc l'évaluation de la qualité ou la valorisation du travail bénévole, je pense que c'est bien sûr un défi pour toutes les unités constitutives de l'ICANN que de trouver des bénévoles enthousiastes, des volontaires pour travailler dans ces processus parfois très longs de l'ICANN.

Vous savez, il y a toujours une hiérarchie dans les besoins. Mais je pense, en réalité, que c'est un sentiment extrêmement aigu au sens de l'ALAC. Mais je pense que c'est la même chose dans d'autres unités constitutives. Et ceci est expliqué par le fait que notre unité constitutive, comme toutes les autres, a, bon, quelques raisons d'être ici évidemment. Mais en même temps, aucune raison particulière en matière de, disons, d'aspect officiel de la participation. Et je pense que c'est quelque chose qui est

ressenti dans d'autres unités constitutives. Mais dans l'At-Large, vous savez, ce sont des personnes qui rejoignent nos efforts, qui participent pendant quelque temps, et qui ensuite abandonnent ce travail en pensant peut-être que cela n'est pas tout à fait à la hauteur des efforts qu'ils y investissent.

Donc, bien sûr, c'est une question délicate. Mais pour vous répondre, peut-être quelques éléments.

L'un des aspects intéressants de notre participation à ces processus, c'est qu'il y a des vétérans qui, pour des raisons inexplicables, continuent à participer aux processus. Il y en a deux d'entre eux ici, Cheryl et Alan. Ils sont des légendes du Comité At-Large. Et leur participation est constante. Et à la base, vous savez en coordonnant des groupes de travail, en dirigeant des groupes de rédaction, ils ne sont pas de simples conseillers.

Et en même temps, il y a d'autres personnes, des jeunes qui sont intéressés à s'impliquer plus, mais se sentent quelque part un peu éloignés de l'action parce qu'ils ne sont pas ceux qui voyagent pour se rendre aux réunions, etc.

Alors, tout ceci est assez nouveau pour moi, puisque j'étais assez protégé de tout ça lorsque j'étais vice-président chargé des politiques. Mais aujourd'hui, le personnel me pose ces questions : à qui veux-tu donner le droit de voyager parmi donc les

différentes places que tu as pour le voyage ? Et parfois, j'ai du mal à répondre.

Alors, il serait intéressant peut-être de définir un rôle émérite dans la communauté At-Large pour les anciens présidents, mais qu'ils restent quand même impliqués d'une manière ou d'une autre, de la même façon que les personnes ayant des titres formels. Donc oui, nous avons toujours ces places dans le groupe de personnes qui voyagent pour, peut-être, expérimenter de nouvelles choses. Et tout ceci ne va pas toujours être un succès. Nous allons amener des personnes dont la participation sera formidable ; d'autres peut-être moins. Mais je pense que, dans l'ensemble, c'est quelque chose d'intéressant et d'important.

Maintenant au-delà de ça, il y a des aspects opérationnels. Nous avons proposé, par exemple, l'utilisation de Slack et la mise à disposition de cela à la communauté. Vous savez, l'e-mail n'est pas un outil très performant pour la construction de consensus et les conversations actives. C'est réellement un outil très utile aux conversations bilatérales. Si on commence à avoir une véritable conversation, en deux jours, un fil d'e-mails s'est transformé en 10 fils d'e-mails. Et ils ont tous le même sujet. Et le tiers de ces messages ne sont plus réellement du même sujet ; ils n'ont plus à voir avec le même sujet. On ne peut pas suivre les sujets. Tandis qu'il y a des outils modernes, qui ont été conçus à ces fins, pour que des groupes travaillent pour trouver des consensus, tels que

Slack, Lumio, qui était utilisé à l'époque par le mouvement Occupy, et qui sont aujourd'hui des applications très utiles.

Et le monde de la recherche nous a prouvé que plus les points de vue exprimés dans un processus de prise de décision sont variés, plus cette décision est solide. Plus il y a différents critères d'âge, de géographie, de genre, etc. qui sont représentés, plus les décisions sont fortes. Et deuxièmement, plus les personnes participent à une prise de décision, plus cette décision sera couronnée de succès dans sa mise en œuvre, puisque évidemment la participation est plus large.

Et beaucoup de choses que nous faisons sont concentrées dans ces appels que nous faisons, mais qui sont trop courts, mais en même temps très fréquents, et ne constituent pas un espace idéal pour la participation de tout un chacun. Alors il faudrait voir peut-être quel serait le logiciel qui nous permettrait une collaboration hors ligne plus efficace, pour que chacun puisse adopter ou avoir un petit peu plus de sécurité dans leurs interventions. Voilà.

Je pense que ce serait, là, des questions ou des suggestions que je recommande. Et je vais peut-être donner la parole à Joanna. Je ne sais pas si vous voulez répondre d'abord ?

JOANNA KULESZA :

Merci Jonathan. Pardon, je n'ai peut-être pas suivi toute votre réponse, mais vous parliez d'attribuer les places de voyage et

que c'est un problème, ou en tout cas quelque chose qui vous semble difficile. Pourquoi ?

JONATHAN ZUCK : Non, je n'ai pas de difficultés à remplir ces places de voyage. Je ne sais pas à qui les attribuer. C'est plutôt ça qui est difficile. J'ai des vétérans sur lesquels je sais que je peux compter. Il y a des nouveaux auxquels j'aimerais donner leurs chances.

LEON SANCHEZ : Si j'ai bien compris, une possibilité pour mieux reconnaître le travail bénévole que vous faites tous serait d'adopter peut-être ou de créer ces postes émérites pour d'anciens membres de l'ALAC qui continuent d'être impliqués dans le travail et la mission de l'ICANN, en bloquant peut-être certaines places de voyage. Ce qui permettrait peut-être d'inclure de nouvelles personnes et peut-être d'essayer de nouvelles choses, n'est-ce pas ? J'ai bien compris ?

Je vois Alan et Avri. Alan d'abord, Avri ensuite.

ALAN GREENBERG : Oui, juste une observation. Nous n'avons pas de place disponible pour les voyages. Nous les avons simplement lorsqu'une personne ne peut pas voyager pour des raisons personnelles ou de force majeure. Mais donc, je ne sais pas vraiment s'il y a des

places disponibles. Avec toutes les problématiques actuelles, nous en avons de temps en temps. Mais c'est exceptionnel.

AVRI DORIA :

Oui, merci beaucoup. Je voulais également rebondir sur les autres questions que vous avez soulignées, Jonathan. L'une des façons de mieux apprécier le travail ou de mieux valoriser le travail des bénévoles, c'est de leur donner des outils appropriés.

Et je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit en matière d'outils, du degré d'inadaptation des outils que nous utilisons dans nos groupes de travail. Nous sommes peut-être un peu trop traditionnels et nous avons ces vieux outils que nous utilisons depuis longtemps. Vous savez, ils nous sont simplement connus et nous les considérons comme étant des outils sûrs.

Mais vous avez raison. Au cours des 20 ou 10 dernières années, la quantité d'outils nouveaux pour le travail de collaboration, eh bien, est très importante. Et peut-être que Google doc, ce n'est pas le mieux. Nous n'avons pas essayé encore d'utiliser ces outils. Certains sont utilisés par le *staff*, mais pas par nous. Et je suis, par conséquent, tout à fait d'accord avec ce que vous dites. On valorise le travail des autres en leur donnant des outils appropriés. Nous avons de nombreuses fois abordé la question de la valorisation. Et je pense que cet aspect, en particulier, est

tout à fait juste. Je te valorise et donc je te donne les bons outils.
C'est un aspect clé.

LEON SANCHEZ : Merci, Avri. Edmon.

EDMON CHUNG : Oui. Edmon. En effet, je suis d'accord avec ce que dit Avri.

Mais en réponse à la suggestion de Jonathan, je pense que le soutien apporté aux voyages peut également être un moyen de valoriser, car cela donne la possibilité de participer à des réunions en personne.

Et je dois vous dire que cette idée des postes émérites nous permettrait aussi de donner une reconnaissance à la participation de long terme et donnerait une certaine flexibilité à l'ALAC pour apporter son soutien à des participants qui sont peut-être jeunes, mais extrêmement motivés. Je pense que cela pourrait être une idée intéressante. Bien sûr, n'hésitons pas à y réfléchir plus en détail.

LEON SANCHEZ : Je voudrais passer la parole à Joanna.

JOANNA KULESZA :

Alors juste pour ajouter quelque chose, je soutiens tout ce qui a été dit jusqu'à présent. Et bien sûr, nous apprécions l'intervention de Sally pour ce qui s'agit de l'amélioration du modèle multipartite.

Donc à At-Large, nous pensons vraiment que ce travail des volontaires complémente le travail fait par la communauté. Nous voulons ainsi représenter ce modèle multipartite. Donc, c'est un sujet très important à l'At-Large, comme l'a dit Jonathan. Eh bien, c'est unique parce que l'on repose sur le travail des volontaires en interne. Après tout ce que nous avons très bienfait, nous avons toujours du mal à conserver les volontaires.

Donc il nous faut penser à la définition du travail des volontaires. Il faut essayer de comprendre qui est volontaire. Il y a donc ce contexte de transparence.

Et donc, il y a aussi la question des mesures. Comment va-t-on mesurer le travail de tout le monde. C'est un défi pour tout le monde. C'est un défi surtout maintenant, avec les réunions hybrides, la pandémie. ICANN nous a aidés à comprendre. Il y a donc plus de participation à distance. Mais on pourrait dire aussi que les circonstances hybrides ne sont pas nouvelles.

L'ICANN avait déjà développé son modèle de participation à distance. Il y a donc une manière de mesurer les résultats. Nous apprécions tous ces outils qui sont utiles. Nous en profitons

surtout pour les programmes des boursiers, des NextGen. Nous serions donc intéressés de travailler un peu plus dans ce sens pour essayer de comprendre si ces outils pourraient nous aider à donc compléter les besoins des volontaires.

Il y a peut-être une manière de travailler d'une manière plus focalisée et de pouvoir donc collaborer avec ces volontaires qui apportent leur travail. Ce qu'on a observé au sein de l'At-Large, c'est que, comme on l'a déjà dit, on a pu donc attirer de nouveaux participants. Et il faut donc utiliser cela, leur donner l'opportunité d'apprendre. Mais ces gens-là pourraient peut-être vouloir de meilleures opportunités au niveau professionnel pour pouvoir se développer à travers d'autres unités constitutives.

Nous apprécions l'opportunité de pouvoir les éduquer, mais nous aimerions aussi les conserver au sein de notre communauté, qu'ils restent un peu plus longtemps. Comme Cheryl le disait, ils sont uniques. Il n'y a pas d'autres Cheryl et d'Alan. Et Alan, nous aimerions donc pouvoir conserver les nouveaux venus.

Il y a aussi une question de génération. Et donc, je ne suis pas très-
- je n'aime pas trop ce mot millénium, mais la nouvelle génération une perspective totalement différente sur ce qu'est le volontariat. Ils ont des perspectives différentes dans la manière dont ils peuvent contribuer dans les communautés techniques. Et leurs connaissances sont différentes.

Donc, avec tout cela, nous souhaitons la bienvenue à tous. Nous apprécions toutes ces opportunités. Nous voulons travailler et nous améliorer pour comprendre quel serait le support que nous pourrions obtenir à travers de nouveaux volontaires. Nous voudrions mettre en place des propositions pour pouvoir apporter des programmes, des nouveaux programmes. Et nous voulons collaborer d'une meilleure manière avec le Conseil d'administration. C'est tout ce que j'ai aujourd'hui. Merci.

LEON SANCHEZ : Alan.

ALAN GREENBERG : Oui, un petit commentaire.

Lorsqu'il s'agit des outils que nous utilisons, eh bien, il faut être clair. Les membres du Conseil d'administration ne le savent peut-être pas. Nous avons proposé un nombre d'outils, ces dernières années. En général, on nous a répondu « désolés, nous n'utilisons pas cela », « nous n'allons pas vous soutenir dans ce sens », « nous n'allons pas payer pour tel ou tel outil ».

Donc voilà. Donc il nous faudrait de soutien de la part du personnel pour nous encourager dans ce sens et pour nous permettre d'avancer.

On nous a dit simplement qu'on ne pouvait pas utiliser tel ou tel moyen de communication, etc.

LEON SANCHEZ : Je vais revenir là-dessus tout à l'heure.

Alors Maarten Botterman.

MAARTEN BOTTERMAN : Nous avons continué à en discuter à l'At-Large. Nous nous demandons comment obtenir plus de volontaires. Et l'expérimentation, c'est un mot-clé dans ce sens. Nous voulons expérimenter.

Donc je vois qu'il y a des places limitées au niveau des voyages. Il y a de la compétition dans ce sens. Il y a les personnes qui amènent de l'expérience et les autres. Donc il y a une sorte de compétition. Donc, j'ai aussi noté le fait que, pour amener des nouveaux venus, nous avons des programmes.

Comment appelez-vous ce programme ? Le programme des boursiers. Oui. Donc la question est celle-ci. Nous pourrions aussi penser à la manière dont nous pourrions utiliser ce programme de meilleures façons et de travailler avec le NCSG et les autres parties contractantes. Donc, peut-être pour avoir une solution plus inclusive et continuer de nous améliorer et de voir comment on pourrait mieux travailler dans la distribution des places.

JONATHAN ZUCK :

Oui. Je pense que c'est une bonne idée. L'ironie, c'est donc que toutes ces personnes dont je parle, ce sont des anciens de tous ces programmes dont on parle. Il s'agit de se focaliser, d'amener des personnes au sein de l'At-Large, et donc de faire des mises à jour.

Comme on le sait, les premières réunions auxquelles on assiste, eh bien, on est toujours un petit peu perdu. Donc ces personnes qui ressortent de ces programmes et qui montrent l'intérêt dans la participation, nos sous-équipes, si on peut dire, quand on a fait nos sondages sur les IDN, eh bien, toutes ces personnes étaient passées par le programme des boursiers, et ont commencé à faire plus et plus et donc trouver des opportunités.

Il y a peut-être des personnes qui sont restées. Il faut savoir les encourager. Je pense que, donc, dans ce sens, ces programmes sont importants et critiques. Mais il y a des personnes qui ne restent pas. Donc il y a des défis.

Moi, quand je pense aux mesures, donc, je pense qu'il y a des participations périodiques. Alors l'idée, c'est de s'enregistrer dans un groupe, de participer à un groupe pendant cinq ans, c'est une notion intimidante pour tous. Donc, pour les anciens et en plus pour les autres personnes, au niveau volontaire, c'est compliqué. Donc ICANN doit pouvoir rechercher des gens pour

que les personnes puissent participer, des personnes qui sont intéressées dans notre travail.

Et donc je pense que tout cela est compliqué. Une des caractéristiques de l'ITI, c'est la fonctionnalité de souscription. On dit oui, je suis intéressé par les commentaires publics sur tel ou tel sujet. Voilà. Je ne veux pas. Je suis intéressé par telle ou telle fonctionnalité. Parce que nous, de notre côté, nous avons tous des RALO. Toutes ces ALS qui ont d'autres agendas, d'autres mandats. Donc si, par exemple, ils sont intéressés par la sécurité, ils peuvent participer à cela. Donc, à chaque fois qu'il y a une discussion sur tel ou tel sujet, ils peuvent participer. Donc ITI, c'est un programme qui m'intéresse.

Mais encore une fois, tous ces outils de discussion pourraient nous permettre de faire cela.

LEON SANCHEZ :

Merci Jonathan. Je reviens sur le point qu'a mentionné Alan tout à l'heure.

Je comprends qu'il est plus facile de dire les choses que de les faire. En tant que membre du bureau, j'ai l'habitude. J'ai entendu beaucoup de ces discussions. Mais il n'est pas suffisant de dire voilà, nous aimerions avoir telle ou telle chose. Il y a beaucoup de choses qui se passent dans les coulisses. Je ne suis pas technicien bien sûr, mais je suppose qu'il y a des implications au niveau de

la sécurité. Il y a beaucoup d'éléments qui compliquent un petit peu l'utilisation de tous ces outils. Il y a des choses qu'on devrait—

Cela ne veut pas dire que l'on ne peut pas essayer d'utiliser tel ou tel moyen de communication. Je regarde Sally là, à savoir s'il serait peut-être possible d'utiliser peut-être un ou deux outils et de voir comment cela va fonctionner. Si cela ne fonctionne pas, eh bien, ce sera la preuve que cela ne valait peut-être pas la peine. Mais si cela fonctionne, eh bien, nous pourrions avoir quelque chose que nous pourrions donner à nos volontaires pour leur faciliter la vie.

SALLY COSTERTON :

Merci. Merci pour cette conversation. Je fais partie de cette conversation depuis très longtemps. Je comprends donc très bien le problème.

Je pense vraiment que l'on devrait toujours essayer de nous améliorer. Vous avez mentionné dans vos commentaires.

D'ailleurs, ce que je pense, c'est qu'il faudrait encourager un travail de collaboration dans toutes les parties de l'At-Large, de l'ICANN. Nous avons fait cette question qui nous est commune. Nous travaillons avec les membres des RALO, et c'est un programme que nous appelons In-Reach. Comment activons-

nous certains de nos utilisateurs qui sont là, mais qui ne participent pas vraiment.

Donc Jonathan en a parlé. Comment on va pouvoir attirer ces gens par rapport à certaines thématiques. Donc il a parlé du terme des *millénials*, et je comprends ce que ça veut dire. Il y a une certaine nouvelle génération de volontaires. Et le bénévolat n'a jamais été aussi populaire dans les États-Unis et en Europe. C'est vraiment une nouvelle génération de personnes qui sont passionnées et qui veulent participer à des organisations telles que l'ICANN. Mais ils ont besoin d'avoir un intérêt et savoir exactement comment ils vont faire les choses, comment ils vont participer.

Donc, nous sommes passés au-delà de cette notion. Maintenant, nous devons attirer la participation. Je pense que c'est la nouvelle étape de maturité pour l'At-Large. Nous devons attirer un plus large éventail de personnes à travers le monde.

Les personnes concernées vont suivre les différentes thématiques que nous traitons.

Il y a Sally qui donc veille sur l'ITI. Et donc ce que j'aimerais entendre de la part de l'At-Large, c'est bien sûr tout ce qui a lieu avec la priorité, les priorités. Nous voulons nous assurer que ces programmes pilotes dont nous avons parlé, eh bien, votre mise en place. Commençons avec ces programmes, à savoir quels sont

les programmes qui feront le plus de différence. Tout cela est très apprécié.

LEON SANCHEZ : Jonathan, voulez-vous prendre la parole ?

JONATHAN ZUCK : L'idée des pilotes est une très bonne idée. Je pense que nous avons amené le Slack durant la révision cet été. Donc nous savons très bien que le personnel technique, donc, évalue différents outils. Donc il y a là un processus en cours que nous ne connaissons pas en fait.

Une dernière chose que je voulais souligner. Ce qui est unique par rapport à la communauté At-Large, c'est son infrastructure au niveau régional avec ce nouveau mouvement de coordination des efforts à travers la GSE. Eh bien là, les régions et les ALS participent en tant qu'ambassadeurs de ce modèle multipartite à travers le monde. Il y a peut-être là une façon de trouver une manière pour que le GSE ventile donc toutes ces informations.

Donc il faut que les gens soient reconnus pour le travail qu'ils font. Il ne s'agit pas seulement des déplacements, mais peut-être voilà. On peut mettre en lumière telle ou telle personne qui met en œuvre des événements au niveau régional. On peut peut-être

encourager le travail qui est fait au niveau régional. Ce sont les héros qui ne sont pas célébrés au sein de l'At-Large.

SALLY COSTERTON : C'est une très bonne idée. Oui, je pense qu'il serait bon de faire cela.

Comme l'a dit Jonathan, nous avons fait beaucoup de travail dans les 12 mois derniers. Il y a eu beaucoup de travail qui a été fait au niveau régional avec les RALO. Et donc le groupe GSE qui est basé dans différentes régions. Donc, il ne s'agit pas là de la direction des RALO, du travail des RALO. Non. Je sais que vous n'avez pas dit ça, mais nous comprenons exactement ce qui se passe sur le terrain.

Ce n'est pas forcément un pilote, mais une expérimentation. Nous avons conçu cela pour nous assurer qu'au niveau régional, chaque RALO comprend tout à fait quelles sont les ressources qui leur sont allouées. Il ne s'agit pas seulement des déplacements, des voyages. Il s'agit là de compétences, de programmes et d'opportunités.

Il y a un plan partagé qui va être plus orienté vers les résultats. Nous allons nous focaliser sur les résultats, sur les gens plus que sur les dollars. Donc, les RALO et les membres des RALO, pas seulement les présidents des RALO. Les groupes de parties prenantes d'engagement dans les régions, ils essayent toujours

de trouver les informations ou du moins de trouver leur rôle au sein de l'organisation.

Nous avons-- il y a des silos. Il faut maximiser ce que nous avons déjà. Et c'est comme cela qu'on va avoir une plus grande visibilité. Ça a été vraiment une expérimentation très intéressante jusqu'à présent. Et il y a eu beaucoup de travail qui a été fait. Il y a eu beaucoup de beaucoup d'énergie de nos partenaires. Merci.

LEON SANCHEZ :

Bien. Je crois que nous arrivons au terme de l'étude ou l'examen de cette question. Je serais heureux de vous entendre sur la deuxième. Quelles sont les questions ou les problématiques les plus urgentes et en suspens, bien sûr, en matière de mise en œuvre pour les utilisateurs finaux.

JONATHAN ZUCK :

Eh bien, vous savez, c'est intéressant. Comme toutes les unités constitutives, ALAC essaye de comprendre quel est l'intérêt de ses membres, mais aussi comment représenter ses intérêts de façon équilibrée.

Le monde ALAC est divisé entre le CPWG et l'OFB. Et il s'agit d'essayer d'identifier de mieux en mieux les intérêts des utilisateurs finaux. Et donc, dans le contexte qui est le nôtre actuellement, c'est-à-dire les procédures ultérieures, c'est un

peu ; le sujet phare pour le moment, il y a un certain nombre de grandes questions qui sont d'importance pour les utilisateurs finaux ; l'utilisation malveillante du DNS d'abord. Vous l'entendez de temps en temps, et une autre, qui est un produit de la révision CCT, c'est le besoin des données, c'est-à-dire comprendre pourquoi est-ce que telle ou telle chose se passe, comment quantifier les problèmes afin de mesurer nos succès lorsque nous essayons de les régler. Donc ce sont là des sujets d'importance.

Nous avons envoyé des courriers au Conseil d'administration avant cette réunion, en particulier en ce qui concerne l'ODA notamment et d'autres. Et je souhaitais donc donner la parole à Justine pour qu'elle puisse compléter ce point.

JUSTINE CHEW :

Merci beaucoup, d'abord, au Conseil d'administration pour cet échange continu sur les avis de l'ALAC et les procédures ultérieures suite à l'ODA comme l'a dit Jonathan, comme cela a été indiqué dans la correspondance que nous vous avons envoyée.

Nous n'avons pas encore eu la possibilité de parler directement au Conseil depuis la publication de l'ODA, mis à part à travers quelques courriers. Et c'est peut-être intéressant d'avoir une conversation directe, pas seulement par le biais de courrier.

Nous vous remercions donc vraiment pour cet espace avec les membres du Conseil d'administration. Nous espérons que cela continuera d'exister.

Pour revenir aux avis de l'ALAC qui ont été envoyés en 2021, cela semble être il y a des lustres. Mais je vais essayer d'encadrer mon intervention d'aujourd'hui en fonction de l'ODA et des 38 recommandations que le Conseil a notées comme étant en suspens. Ceci nous permettra d'orienter nos échanges de manière plus ponctuelle.

Commençons d'abord par l'ODA, en particulier l'option 2.

Nous avons compris que le Conseil a demandé qu'une variante de l'option 2 soit développée. Et je crois que ce travail est en cours. Et suite à la session de mise à jour sur les procédures ultérieures qui a eu lieu hier avec Becky et Avri, en particulier, nous comprenons que le Conseil ne souhaite pas peut-être se tenir sur l'option 1 soit l'option 2, mais plutôt que la mise en œuvre impliquera une partie d'automatisation et une partie de traitement manuel des candidatures.

Donc bien entendu, c'est une question d'évaluation du facteur temps, du facteur coût. Et il nous semble également, si nous comprenons bien, que vous souhaitez maintenir bien sûr un certain contrôle sur les choses pour voir quelle sera la part de chaque mécanisme.

Bien entendu, un aspect qui me semble important, c'est le cycle - quatre cycles annuels de candidature. Il y a une différence entre les cycles et les séries. Mais donc nous voulions savoir, d'après vous, quelles étaient les priorités en matière de mise en place. Qu'est-ce qui va être réellement mis en place dans chaque cycle, puisque notre objectif est que le Conseil nous garantisse que cette approche ne va pas désavantager certains types de candidature et certains types de candidats. Par exemple, les noms de domaine internationalisés et les candidats de base communautaire.

Nous savons que dans certains cas, notamment les IDN, le processus d'analyse est très long. Et pour les candidats de base communautaire, le cycle est également un peu plus long. Donc nous souhaitons juste nous assurer que cela ne sera pas affecté par l'approche cyclique que vous souhaitez adopter.

Le deuxième point que je souhaitais souligner concerne les choix dans les RVC. Nous sommes conscients du fait qu'il y a un risque que l'ICANN doive imposer des dispositions contractuelles qui échappent peut-être à la portée du mandat de l'ICANN conformément aux statuts. Pas de réglementation concernant le contenu, c'est de cela qu'il s'agit. Donc il y a un risque de procès peut-être par certains régulateurs, puisque ces avis de l'ICANN pourraient être considérés comme au-delà de son mandat.

Donc notre position a toujours été et continue d'être que toutes ces dispositions doivent être applicables et appliquées. C'est notre position ; elle ne change pas et elle ne changera pas. Puisque si ce n'est pas le cas, alors tout le concept d'engagement des opérateurs de registre ne sert plus à rien.

Nous sommes également d'avis-- c'est-à-dire, nous comprenons le risque qui a été souligné par le Conseil d'administration, mais effectivement, nos statuts établissent que nous sommes en mesure et nous sommes dans le droit de faire respecter les dispositions contractuelles. Donc tout à fait, nous comprenons bien que le Conseil ne souhaite pas le faire, mais vous pouvez le faire. Nos statuts ne nous en empêchent pas.

Alors maintenant, si vous pensez que la meilleure façon de procéder, c'est une interprétation étroite des statuts, eh bien, ALAC est disposée à soutenir cette interprétation. Nous ne souhaitons pas constituer un obstacle. Nous voulons bien au contraire collaborer avec vous.

Ce qui inquiète l'ALAC, c'est plutôt le développement de mécanismes qui assurent que les mécanismes d'enregistrement, qu'ils soient obligatoires ou facultatifs, soient négociés de façon appropriée et de telle façon à ce que ceci produise des clauses qui puissent être incluses dans les contrats tout en étant interprétées précisément et donc appliquées, puisque vous savez, parfois, on adopte des textes qui ne riment rien, qui ne veulent rien dire, et si

l'interprétation n'est pas bien faite, eh bien, l'application s'en ressent.

Alors, quelle que soit la méthodologie qui soit utilisée, l'ALAC est disposé à participer à la construction et à la conception du système. Puisque les engagements des opérateurs de registre sont importants pour nous et nous devons les défendre.

Ensuite, soutien aux candidatures. C'est un autre sujet important. Notre préoccupation concerne la recommandation 17.2, c'est-à-dire le paiement de frais liés aux candidatures et non pas les frais de candidature. Par exemple, des frais juridiques ou de frais d'écriture de candidature.

Le Conseil d'administration a attiré notre attention sur le 17.2, puisqu'il peut y avoir des questions fiduciaires pour le paiement de ce type de frais. Et donc, ce n'est pas tellement le montant, mais plutôt la nature des frais qui pose problème. Et donc, afin de maintenir l'esprit de la recommandation 17.2, qui est d'élargir le soutien financier aux candidats qualifiés. S'ils obtiennent une réduction des frais de candidatures, c'est formidable. Mais ce que nous essayons de voir c'est d'autres formes de soutien financier que nous pouvons apporter aux candidats.

Donc, si les frais juridiques et d'écriture de candidature existent, y a-t-il un moyen de compenser ces pertes. Par exemple, est-ce que le Conseil d'administration serait prêt à analyser une

réduction plus importante des frais de candidature ? Par exemple, la dernière fois, nous avons une réduction de 50 %. Est-ce que ce pourcentage pourrait être augmenté ? Ou alors une réduction des frais ou des cotisations annuelles, une fois que l'opérateur de registre commence son travail.

Nous sommes ouverts à tout. Mais ce que nous souhaiterions faire, c'est fournir une aide plus importante aux candidats sélectionnés.

L'autre possibilité à laquelle j'ai pensé, c'est que nous avons le programme de bourses de l'ICANN, qui est une institution quelque peu séparée. Bien sûr, celle-ci ne pose pas de problème en matière de statut et en matière fiduciaire. Est-ce que cela pourrait être une option ? C'est juste une réflexion.

Ensuite, l'ODA a suggéré un montant de 2 millions USD pour constituer le fonds de soutien aux candidatures pour le cycle prochain. Nous sommes quelque peu inquiétés par cela, même si nous savons et nous apprécions bien le fait qu'il y a des efforts considérables et des ressources importantes mobilisées pour le plan de communication et de marketing, aussi bien du programme que du programme de soutien à la candidature pour le cycle prochain. Si cela continue, cependant, il ne serait pas impossible que cela attire plus de candidats qui vont demander un soutien à la candidature. Alors, dans ce cas, est-ce que 2 millions seront réellement suffisants ? Nous sommes un petit peu

inquiets. Le nombre de candidatures attendues, c'est-à-dire l'augmentation à attendre, à cause de ces nouveaux outils, pourrait être considérable. Je pense que de nombreux candidats nouveaux vont être attirés. Est-ce que le Conseil serait donc prêt à attribuer plus de 2 millions de dollars ?

En plus, nous ne savons pas si cela sera utilisé également pour financer le crédit pour les enchères. Et donc nous ne savons pas exactement d'où viennent ces fonds pour les enchères. Est-ce qu'ils proviennent de ces 2 millions ou pas ? Si c'est le cas, je pense vraiment que 2 millions, c'est insuffisant, puisque nous parlons donc des enchères et, en plus, de lutter contre d'autres concurrents qui ont beaucoup plus de ressources.

Cependant, si ces enchères ne sont pas couvertes par ces 2 millions USD, alors d'où viennent ces fonds ?

Le sujet suivant, et j'en ai un après celui-là. Donc c'est la question des enchères : nous avons remarqué que le Conseil d'administration est inquiet par le *gaming*, les jeux vidéo.

La situation actuelle est un manque de recommandation de politiques par rapport aux enchères, aux enchères privées en particulier. Alors que pouvons-nous en attendre.

Nous avons formulé des remarques sur le fait qu'il y a des recommandations dans l'ODA pour faire appel à des experts en matière de conception, pour pouvoir traiter ce problème qui

perdure. Nous soutenons, bien sûr, cette suggestion et nous sommes disposés à participer autant que possible, afin que ce processus avance.

Le deuxième point que nous allons faire sur les enchères, eh bien, si nous ne changeons pas le modèle utilisé jusqu'à présent pour les enchères, comme nous l'avons fait durant la dernière série, eh bien, nous voyons donc un processus qui va augmenter. Et cela va être un désavantage pour les candidats qui ont moins de ressources. Nous avons donc une inquiétude à ce sujet. Nous ne savons pas d'où viennent les fonds pour ces candidats qualifiés, ces candidats qui vont participer aux enchères. Ils vont toujours se battre avec les Google, les Microsoft, etc.

Donc, nous voulons vous demander s'il serait possible d'inclure, dans le cadre de ce travail, un autre modèle d'enchère. Donc nous pensons que les enchères, c'est toujours l'option la meilleure pour un peu équilibrer les candidatures.

Et en dernier, nous voulons parler des objections au niveau communautaires et les applications liées à la communauté.

Donc, nous avons parlé du *gaming*. Donc nous sommes inquiets dans ce sens. Et le *gaming* pourrait être aussi-- faire partie d'une candidature d'un candidat, d'une candidature pour bloquer une autre chaîne. Donc je pense que cela pourrait poser un problème.

Nous prenons nos responsabilités très sérieusement lorsqu'il s'agit des finances pour les candidats. Nous utilisons ces applications communautaires pour surveiller ou superviser les mauvais acteurs, surtout pour les personnes qui profitent des enchères privées.

Donc ce mécanisme qui est disponible, eh bien, il s'agit là des objections communautaires. Ce mécanisme d'objection communautaire.

Nous n'avons pas eu de budget durant la dernière série. Nous avons eu cinq objections qui nous venaient de la communauté. Mais dans le guide des candidats de 2012, il est noté que l'ALAC est défini comme une unité constitutive qui est une institution établie justement pour gérer toutes ces objections.

Lorsque vous parlez des critères utilisés pour ces objections communautaires, eh bien, il y a là un autre élément qui décrit les classements. Nous reconnaissons donc que cette institution est établie, mais, malgré tout, nous devons passer par tous ces critères pour rétablir ces classifications. Donc c'est tout de même très étrange.

Nous voulons que le Conseil d'administration soutienne notre opinion pour nous assurer que la prochaine série, pour la prochaine AGB, que l'ALAC ait donc une implication qui soit automatique. Et nous avons des processus pour les candidats. Et

là, quand il y a objection, il y a des processus qui sont rigoureux. Eh bien, c'est ce qui s'est produit en 2012 et c'est ce qui se produira pour la prochaine série.

Il n'y a donc aucune question lorsqu'il s'agit des objections qui sont enregistrées qui sont frivoles. Nous allons donc considérer ces objections par rapport à leur mérite, et pas parce que quelqu'un va considérer ou va questionner les classifications.

LEON SANCHEZ :

Je suppose que SubPro, c'est un sujet qui est donc urgent. Il nous reste huit minutes. Et nous aimerions répondre aux questions que vous avez formulées.

Si vous avez d'autres thématiques qui sont urgentes ? Avri ? Oui.

AVRI DORIA :

Oui, vraiment. Nous voulons y répondre. Ne pensez pas que huit minutes seront suffisantes pour formuler des réponses. Il y a deux ou trois éléments dont nous pourrions parler. Mais tout d'abord, il faut indiquer qu'une des choses importantes, c'est que chacun de ces éléments est en suspens. Et il y a là des éléments qui doivent être discutés avant l'assemblée générale. Et donc, tous ces éléments pourraient faire l'œuvre de conversation entre nous.

J'ai lu les notes, etc. J'ai noté que j'étais en accord avec beaucoup de ces questions. Mais lorsqu'il s'agit de décrire, du moins, des détails, des défis juridiques et des montants financiers, des compensations et des manières de compenser ou de financer ces candidatures sans problème fiduciaire, ce sont donc des conversations à long terme.

Nous avons parlé de la façon dont nous allons traiter telle ou telle question. Donc nous allons devoir dialoguer sur tous ces sujets, qu'il s'agisse du *gaming*, des enchères, etc.

Peut-être Becky, avez-vous une idée ou une réponse précise à apporter, mais moi j'y réfléchissais. Je me disais que je n'avais pas de réponse rapide. Mais je me suis dite que l'on pourrait planifier des conversations après, bien sûr, avoir pris une décision dans les deux journées à venir, dans les jours à venir.

LEON SANCHEZ :

Je vois que vous certaines mains sont levées, mais nous aimerions vraiment répondre à vos questions.

Becky, vous voulez prendre la parole ?

BECKY BURR :

Je pense que la seule chose rapide que je peux dire, c'est que quand il s'agit de notre responsabilité vis-à-vis des RVC, eh bien,

personne ici ne veut inclure, dans les contrats, les RVC s'ils ne sont pas applicables ou exécutoires du moins.

Personnellement, j'aimerais vraiment pouvoir remettre des tas de choses dans les contrats qui ne sont pas forcément applicables.

ALAN GREENBERG :

Toutes les choses qu'a mentionnées Avri, ce sont exactement les choses que l'on aimerait parler avec le Conseil d'administration. Ce genre de conversation s'est fait très rare dans le passé. Donc, ce serait bien de pouvoir continuer dans ce sens, parce que ces conversations ont toujours lieu durant ces réunions, ces réunions comme celle d'aujourd'hui.

JUSTINE CHEW :

J'avais vraiment fait très attention aux choses dont je voulais parler aujourd'hui. Mais vraiment il s'agit des éléments les plus importants. Donc, si nous avançons et que nous pouvons ainsi parler de plus de questions supplémentaires, eh bien, ce serait apprécié.

LEON SANCHEZ :

J'aimerais, dans les quatre minutes qui suivent, répondre donc aux questions qu'on nous a posées. Je pense que nous avons deux questions, qui sont celles-ci.

La première, une conversation avec Tripti et Sally. C'est ça ?
Voulez-vous rajouter quelque chose ?

JONATHAN ZUCK : Merci.

SALLY COSTERTON : Vous voulez dialoguer ? Il nous reste deux minutes.

JONATHAN ZUCK : Je suis ravi pour vous dans vos nouveaux rôles, et je suis impatient de travailler avec vous. J'apprécie cette énergie et cet enthousiasme renouvelé.

Tripti a utilisé « analyse paralyse », et je pense que ça peut être souvent le cas ici. Donc je suis impatient de travailler avec vous pour avancer.

AVRI DORIA : Oui. Merci. Nous aussi, nous sommes impatients de travailler avec vous. Nous n'avons pas trop de temps, mais je suis sûre que nous pourrions dialoguer dans l'avenir.

LEON SANCHEZ : Je pense qu'il était donc très important pour nous de vous écouter. Nous n'avons plus assez de temps et n'avons pas pu

complètement répondre à vos questions, mais cela nous donne une excuse pour continuer à collaborer et à dialoguer avec l'ALAC durant l'année. Avri, vous voulez prendre la parole ?

AVRI DORIA :

Oui. Après cette semaine et quand nous aurons fait toutes les choses que nous avons planifiées, mais nous devrions essayer d'organiser tout cela. Je sais que la liste est longue, mais il faudrait mettre au calendrier des dates pour que nous puissions faire des appels Zoom, pour pouvoir donc encore une fois continuer la conversation et pas seulement dire oui, oui. Merci. Tout va bien.

Nous devrions continuer.

LEON SANCHEZ :

Merci, Avri. Cela nous amène à la fin de notre séance et j'aimerais remercier toutes les personnes ici pour leur patience, leurs contributions. Jonathan, vous voulez dire quelque chose pour fermer cette réunion ?

JONATHAN ZUCK :

Oui, nous apprécions vraiment cette relation continue avec le Conseil d'administration, et donc la possibilité de discuter de ces éléments. Je sais que quelquefois cela peut être compliqué. Merci.

LEON SANCHEZ : Merci. La réunion est terminée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]